

Vous avez besoin
d'un chauffeur ?

Choisissez



APPELEZ

22 27 07 77 / 22 35 77 66

Courriel: contact@focusyakou.com

ENTREPRENEURIAT

P.4

Quel est le profil type de l'entrepreneur Togolais ?



POLITIQUE P.2

Vers un dialogue direct pouvoir-opposition ?

INVITE SPECIAL

Mme Victoire Tomegah Dogbé



P.6-7

SOCIETE

Marché des fétiches : une « pharmacie à ciel ouvert » P.9

Le recyclage : une solution durable pour la gestion des déchets plastiques P.5



ASSURAUTO+

Avec **ASSURAUTO+**, nous prenons le relais en cas de sinistre.

Siège Social: 10, Av. Sylvanus Olympio / B.P. 1349 Lomé - TOGO Tel:(228) 22 22 93 64 / 65
Fax: (228) 22 21 73 59 E-mail: togo@sahamassurance.com



Qui dit mieux!!!

Depuis quelques jours, partis politiques et organisations de la société civile proches de l'opposition tombent à bras raccourcis sur le groupe des ambassadeurs occidentaux accrédités au Togo, et surtout celui de l'Allemagne devant chez qui des tentatives de manifestations ont eu lieu, dispersée pour l'une, très peu mobilisatrice pour l'autre. Son tort : avoir soutenu que face à la persistance de la crise et faute d'accord politique, il faudra donner la parole au peuple, à travers des élections. Circonstance aggravante : le diplomate ne voit aucun obstacle à une nouvelle candidature du Chef de l'Etat actuel en 2020 qui pourrait ainsi présenter son bilan à la sanction des électeurs. Inacceptable pour les opposants togolais qui ont pris d'assaut médias et réseaux sociaux, pour faire la leçon à l'ambassadeur et dire tout le mal qu'ils pensaient de lui.

Et pourtant, il est peu probable de voir un diplomate s'inviter dans le débat sur la candidature ou non de Faure Gnassingbé en 2020 et la trancher en faveur de la thèse de l'opposition sans convoquer les principes et les textes qui en occurrence, ne militent pas en leur faveur. Il est encore plus improbable qu'il accompagne l'antenne des manifestants réclamant le « départ sans conditions » d'un président élu dont le mandat court encore pour les deux prochaines années.

De fait, les ambassadeurs sont dans leur rôle en restant attachés à l'ordre et aux dispositions constitutionnels, auxquels toute la communauté internationale fait référence ; la dernière déclaration des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à l'issue du Sommet extraordinaire du 14 avril dernier à Lomé en est la parfaite illustration. Ils sont encore plus dans leur rôle en ce que c'est la logique des institutions et du fonctionnement de notre république, mais aussi de la logique tout court, que le peuple souverain soit considéré comme l'ultime recours, en cas de désaccords et d'affrontements politiques.

En effet, qui mieux que les électeurs peut valablement trancher entre les parties prenantes à cette crise, dont on ne voit pas l'issue face aux exigences maximalistes et par moments surréalistes que mettent sur la table certains radicaux, et aux effets socioéconomiques dévastateurs ? Ce n'est pas dire un grand mot que de parler d'élections pour donner la parole au peuple, dans toutes ses composantes : pas uniquement les manifestants, mais également ceux qui ne sont pas dans la rue et dont l'opinion et la volonté comptent tout autant. Au nom de quel principe, ce que disent les improbables militants de nombreux micro partis composant la coalition des 14 aurait plus de légitimité que ceux d'UNIR, ou toute la masse silencieuse, apolitique ou qui n'a pas de points de vue manichéens sur les débats qui agitent l'espace public ? La démocratie étant la loi de la majorité, la seule manière de la dégager passe par les urnes et non la rue, quels que soient les chiffres annoncés des manifestants, le nombre de likes sur les publications des activistes sur Facebook ou de vues des vidéos publiées sur YouTube. Quitte à, (et là enfin on serait au cœur de questions essentielles) inscrire et à connaître sans délai, dans le cadre du dialogue, la question du cadre électoral. Les partis créés pour animer la vie politique et concourir à la conquête du pouvoir seraient alors véritablement dans leur rôle. N'en déplaise à cette société civile qui croit détenir le droit, sans option du suffrage universel, sur la base d'une légitimité auto proclamée et d'une représentativité surestimée, de décréter quand et comment peuvent s'organiser des élections dans notre pays. Y compris en menaçant toute la classe politique. Quels prétentieux !

DIALOGUE :

NANA AKUFO-ADDO ne recevra pas la coalition des 14

Ayi d'ALMEIDA

Annoncée par les médias et certains responsables de la Coalition des quatorze partis politiques (C14) de l'opposition togolaise, la rencontre entre celle-ci et le président ghanéen Nana Akufo Addo le 22 mai dernier a finalement avorté. Selon nos informations, c'est à la demande des opposants togolais que ce rendez-vous aurait été envisagé. Et sans en avoir la confirmation, la C14 s'est précipitée pour l'annoncer, au mépris des règles protocolaires et alors que l'agenda du numéro 1 ghanéen ne le permettait pas.

Elle serait annonciatrice de la reprise du dialogue inter togolais, au point mort depuis deux (2) mois. Confirmée par Nathaniel Olympio du Parti des Togolais, une rencontre aurait été prévue mardi dernier à Accra, entre Nana Akufo Addo et une délégation de la C14 avant d'être finalement reportée sine die. En réalité, c'est les leaders de l'opposition togolaise qui ont souhaité rencontrer le numéro 1 ghanéen en vue de relancer les discussions. Leur hôte a marqué un accord de principe sans pour autant valider par les procédures habituelles la date et l'heure. Ce qui n'a pas empêché certains membres de la Coalition de s'épancher auprès des médias sur la tenue de ce rendez-vous. Finalement, « elle aura bien lieu à une date qu'indiquera dans les prochaines heures ou jours, les services de la présidence ghanéenne » confie notre source. Un couac qui traduit bien la peur panique qui règne dans les rangs de la Coalition, face à une démobilisation certaine de ses militants et la volonté affirmée du pouvoir d'aller vers des consultations électorales, dans les délais constitutionnels.

ENTRE MARTEAU ET ENCLUME.

Pour l'opposition, ça urge. Deux mois que les facilitateurs n'ont plus donné signe de vie. Et depuis le sommet de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tenu à Lomé le 14 avril dernier dont le communiqué leur est plutôt défavorable, la situation semble leur échapper. Complètement : la mobilisation faiblit au point où les leaders en étaient arrivés à suspendre temporairement les appels à manifester, en évoquant des raisons sécuritaires pour masquer la réalité, tandis que le pouvoir semble décidé à organiser les élections législatives et locales. Cette volonté a été confirmée par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé dans son adresse à la nation



Nana Akufo-Addo, Président ghanéen

à l'occasion de la célébration de la fête de l'Indépendance le 27 avril et soutenue par le Groupe des 5, notamment l'ambassadeur d'Allemagne au Togo qui en appelle à l'expression populaire pour trancher la crise actuelle. De fait, la C14 a senti l'urgence et l'absolue nécessité de sortir de l'impasse dans laquelle elle s'est enfermée, avec des revendications et des positions maximalistes comme la démission du Président de la République ou sa non candidature en 2020, qui bloquent l'avancée des discussions.

Or sa marge de manœuvre est bien étroite. Soit elle continue de maintenir sa position actuelle et elle court le risque de voir les élections s'organiser sans elle avec toutes les conséquences politiques qui peuvent en découler (ne pouvant pas se permettre de n'avoir aucun élu ni dans le futur parlement ni dans les exécutifs et assemblées locaux). Soit elle renonce aux postures improductives et consent à s'inscrire dans le processus électoral, donnant ainsi l'impression de se dédire et de capituler, ce que ne manquera pas de relever et de condamner

prestement sa franche la plus radicale, issue essentiellement de la diaspora, du Parti Nationaliste Panafricain de Tikpi Atchadam, et de quelques micro partis qui ont fait du radicalisme leur fonds de commerce pour exister, à l'instar du parti Les Démocrates de l'éphémère député Habia Nicodème, de Togo Autrement de l'ex-confrère Fulbert Attisso ou encore du Parti des Togolais de Nathaniel Olympio. Ce qui explique donc d'une part l'empressement de la C14 à prendre langue avec le facilitateur ghanéen pour évoquer avec lui un schéma de sortie de crise sans grands dégâts pour son image, et d'autre part sans doute les réunions et meetings des partis politiques membres de la C14 sur le terrain, en rangs dispersés et chacun sous sa propre couleur.

Confirmant ainsi que malgré les discours et les cris d'orfraie qu'ils poussent quand on leur pose la question, la participation de certains d'entre eux aux futures compétitions électorales relève d'une forte probabilité. Reste à l'habiller politiquement et médiatiquement. Mais cela est une autre histoire, dans laquelle ils excellent à la raconter.

Vers un dialogue direct pouvoir-opposition ?

S'achemine-t-on vers un nouveau format du dialogue pouvoir-opposition au point mort depuis 2 mois ? C'est en tout cas l'idée lancée par le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) qui non seulement fait le constat que les discussions actuelles traînent mais qu'en plus, les parties prenantes n'arrivent pas à se parler directement sur l'évolution de la crise. « Tout le monde attend l'avis des facilitateurs et c'est vraiment compliqué d'avancer dans ces conditions » déplore par exemple Jean Kissi, le secrétaire général de la formation de Me Yawovi Agboyibo. De fait, il estime que la solution la plus efficace et la plus rapide pour parvenir à un accord sur les réformes serait sans doute de se parler directement sans l'intervention

d'un tiers. Ce que valident plusieurs observateurs en évoquant l'histoire du processus démocratique au Togo où les avancées les plus importantes ont été obtenues grâce à des discussions directes entre le gouvernement et le Front des Associations pour le Renouveau (FAR) ou encore entre le gouvernement et le Collectif de l'Opposition Démocratique (COD), sans intermédiaire. « Après plusieurs tentatives, c'est une discussion directe entre Gbagbo et Soro qui ont permis de baliser la voie à des élections en Côte d'Ivoire » relève cet enseignant de l'université. Du côté du pouvoir, on se dit ouvert à toutes les formes de discussion, « à condition qu'elles soient sincères et non destinées à faire du dilatoire pour retarder davantage les échéances que

nous impose la Constitution » Lancé en février dernier, le dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition semble patiner. C'est l'avis du CAR, une formation membre de la coalition de l'opposition.

'Ce qui nous intrigue, c'est que les parties prenantes n'arrivent à se parler directement sur l'évolution de la crise. Tout le monde attend l'avis des facilitateurs et c'est vraiment compliqué d'avancer dans ces conditions', a regretté Jean Kissi, le secrétaire général de ce parti.

La solution la plus efficace et la plus rapide pour parvenir à un accord sur les réformes est sans doute de se parler directement sans l'intervention d'un tiers, estime le CAR

TERRORISME : La menace toujours présente au Burkina-Faso.

L'unité spéciale d'intervention de la gendarmerie nationale burkinabè (USIGN) est intervenue dans la nuit du 21 au 22 mai dernier, dans un quartier périphérique de Ouagadougou (Burkina-Faso) dans une opération antiterroriste, qui vient rappeler que la menace djihadiste reste présente dans le pays. Bilan : un gendarme tué et trois présumés terroristes abattus.

Selon des informations relayées par la presse locale, la cache des présumés djihadistes avait été localisée par les services de renseignement dans une villa de Karpala, un quartier périphérique au sud-est de la capitale burkinabè. A l'arrivée de l'USIGN vers 3h, ils ont essayé des tirs qui ont duré une partie de la nuit et auxquels ils ont répondu. Au lendemain de l'opération, le ministère burkinabè de la Défense a annoncé dans un communiqué que trois assaillants ont été abattus et un gendarme décédé après évacuation des suites de ses blessures. On dénombrait également cinq blessés évacués dont quatre gendarmes et un civil. Un autre occupant de la villa a par ailleurs été arrêté. « Il va être interrogé dès que possible », explique une source sécuritaire burkinabè. Du matériel et des armes ont également été saisis sur place, notamment « trois fusils AK47, deux pistolets automatiques, un fusil mitrailleur PKMS, des explosifs, des cordons détonants et des détonateurs », précise le ministère de la Défense. Un « obus transformé » et une grenade ont également été découverts,



Façade de l'hôtel victime d'un attentat l'année dernière

ainsi que « des effets d'habillement militaire (tenues terre du Burkina) », des téléphones portables et des puces de téléphone. Les enquêteurs n'excluent pas que ce groupe de Karpala soit lié aux deux commandos djihadistes qui ont attaqué l'état-major et l'ambassade de France le 2 mars. « Cette opération confirme aussi qu'il y a des cellules dormantes à Ouaga. C'est préoccupant », s'inquiète une source gouvernementale.

Un temps présent au Burkina, Ayouri

al-Battar, combattant malien d'Al-Mourabitoune et coordonnateur des attentats du 2 mars, n'a jamais été arrêté.

KOUDALGOU

Quelques jours auparavant, une opération conjointe entre le Burkina, le Bénin, le Ghana et le Togo avait permis d'interpeller quelques 202 personnes dont certaines soupçonnées de terrorisme. Baptisée « Koudalgou », cette opération s'est déroulée du 15

au 18 mai à travers les quatre pays et a permis d'interpeller 52 individus au Burkina Faso, 42 au Bénin, 95 au Togo et 13 au Ghana selon des sources officielles.

Des explosifs et des produits de contrebande ont été saisis au cours de la même opération. De « fortes suspicions de jihadisme » pèsent sur « au moins deux des personnes interpellées au Burkina », avaient déclaré des autorités policières burkinabè, en précisant que « 40 baguettes d'explosif, 38 fusils et 623 motos frauduleuses ont également été saisis » sur des personnes interpellées. Ces opérations qui visent à lutter contre le banditisme et la criminalité transfrontalière ont mobilisé 2.902 agents des forces de défense et de sécurité des quatre pays, et a nécessité « deux hélicoptères, plusieurs véhicules légers et des motos.

Selon le ministre burkinabè de la sécurité, Clément Sawadogo, l'initiative de cette opération conjointe a été prise entre les chefs d'État des quatre pays lors d'une rencontre à Accra en 2017. « Cette coopération sécuritaire multilatérale réussie (...) permet de rassurer et d'assurer une bonne sécurité des populations de la zone frontalière entre nos différents pays », s'est-il réjoui.

Nous allons engager les forces de

défense des quatre pays à rééditer ce type d'opération afin que nous puissions mutualiser nos moyens, nos expertises et nos capacités pour venir à bout de la grande criminalité et du terrorisme ». Pour le général de Brigade Yark Damehame, ministre togolais de la Sécurité, il s'agira de pérenniser ce genre d'opérations en l'insérant dans un cadre réglementaire.

Longtemps épargné par les groupes armés actifs au Sahel, le Burkina Faso est confronté depuis trois ans à des attaques de plus en plus fréquentes et meurtrières dans le nord du pays. Ces attaques se sont étendues à d'autres régions dont celle de l'Est, frontalière du Togo et du Bénin et où sévissent également des bandits armés et des contrebandiers. Mi-mars, un garde forestier a été tué dans l'attaque d'un poste dans cette zone par des hommes armés soupçonnés d'appartenir à la mouvance jihadiste.

Un mois plus tôt, un policier avait également été tué et deux blessés dans une attaque à Natiaboani, toujours dans l'Est du pays.

Ces derniers mois, une centaine de personnes avaient déjà été interpellées et des engins explosifs neutralisés au cours d'opérations de ratissage dans les régions de l'est et du nord du Burkina Faso en proie à ces attaques jihadistes.

FORFAIT ENTRETIEN

60.000 FCFA* TTC

NETTOYAGE DU CIRCUIT D'INJECTION OFFERT

- VIDANGE + FILTRE A HUILE
- 16 POINTS DE CONTRÔLES

*Yaris, Corolla, Avanza

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

ENTREPRENEURIAT : Quel est le profil type de l'entrepreneur Togolais ?

Le Togo promeut l'entrepreneuriat comme un levier d'insertion sociale, multipliant projets et programmes. Mais à ce jour, il n'existe pas de véritables études sur le sujet. Des chercheurs de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Lomé viennent de combler cette insuffisance en publiant les résultats d'une enquête financée par Trust-Africa et effectuée auprès de trois cent (300) entreprises à Lomé en juin 2017

Selon les résultats de l'enquête, montrent 83,56% des promoteurs enquêtés sont de nationalité togolaise contre 12,34% de nationalité étrangère. L'enquête révèle que les hommes (82,27%) entreprennent plus que les femmes (17,73%). Il faut aussi remarquer que les créateurs d'entreprise dépasse majoritairement 40 ans, l'âge maximal actuel d'entrée à la fonction publique au Togo, autrement dit les jeunes (39,13%) sont moins entreprenants. La plupart des entrepreneurs n'ont pas une expérience entrepreneuriale avant la création de leur boîte. Le niveau d'instruction des promoteurs est le niveau supérieur (37,25%) et il faut observer que beaucoup n'ont pas reçu de formation professionnelle après leur diplôme. Les marchés locaux leur sont plus accessibles que les marchés nationaux et internationaux. En effet, 70,57% fonctionnent sur le marché local contre seulement 20,07% qui opèrent sur le plan national et 9,36% qui arrivent à accéder au marché international.

Les informations de cette enquête font comprendre qu'ils n'adoptent aucune stratégie pour développer leurs entreprises puisque près de 43% de ces promoteurs estiment qu'ils ne développent aucune démarche stratégique à cet effet. « Etre indépendant » et dans une moindre mesure « perception d'opportunité de marché (ou profiter d'une opportunité d'affaires sur le marché) » sont les raisons principales qui ont motivé les

promoteurs à entreprendre.

QUELLES ENTREPRISES ?

Il ressort de cette enquête que la plupart des entreprises sont des établissements qui représentent 65,89% du total des entreprises enquêtées. Les Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) ou les SARL unipersonnelles (SARLU) constituent près de 28,09% des entreprises enquêtées. Le commerce est la principale branche d'activité dans laquelle ces entreprises opèrent (72,73%). Les branches Communication / Télécommunication et Banques/ Institutions financières occupent respectivement seulement 4,04% et 1,69% de ces entreprises. Une analyse bivariée entre ces deux variables montre que la majorité des établissements évoluent dans le commerce ou dans la branche Communication / Télécommunication alors que dans la branche Banque/Institution financière, ce sont les SARL/SARLU et les Sociétés Anonymes (SA) ou Sociétés Anonymes Unipersonnelles (SAU) qui y opèrent.

Le plus souvent, les créateurs eux-mêmes (79,93%) dirigent leurs firmes. D'autres préfèrent faire confiance à un manager externe (9,03%). Les dirigeants familiaux successeurs aux créateurs ou dirigeants à dominance familiale constituent 5,01%. Sur 299 entreprises qui ont répondu, 225 ont leurs fonds propres comme ressources financières, 57 disent avoir emprunté

auprès d'une institution financière, 10 ont vendu des actions aux salariés de l'entreprise et 7 ont eu recours à d'autres natures. Il est à noter que



Façade du Centre de Formalités des Entreprises

beaucoup de firmes ont débuté avec une à deux personnes dans 55,85% des cas. Une proportion de 27,09% a débuté avec 3 à 4 personnes. Celles qui ont commencé avec un effectif au moins égal à 10 sont au nombre de 15. Mais beaucoup de ces entreprises qui ont débuté avec une ou deux personnes se sont vues élargies par après.

Par ailleurs 40 entreprises sont une filiale d'une entreprise étrangère, soit 13,38%. Une forte proportion de firmes déclare qu'elle n'est pas en réseau, 13,71% sont en réseau national et seulement 5,69% sont en réseau international. Beaucoup d'entrepreneurs (85,86%) affirment que les locaux de l'entreprise sont loués.

POUR QUELLES DIFFICULTÉS ?

De nos jours, même si l'Etat fait des efforts louables pour créer un climat d'affaire propice pour les investisseurs au Togo et accompagner des jeunes diplômés dans leur période de transition de l'école vers la vie active à travers des programmes

(4,97%) ou encore par manque d'expérience (4,39%). A la question de savoir, quels sont les principaux atouts dont les potentiels créateurs disposent, beaucoup évoquent un climat d'affaires favorable (35,43%) et dans une moindre mesure un capital social favorable (19,69%) ou un nouveau marché (19,42%). Par contre, un accès difficile au crédit (61,45%), une fiscalité défavorable (12,62%) et une concurrence (12,15%) constituent les véritables défis auxquels ils font face.

L'enquête révèle que la plupart des potentiels créateurs n'ont pas travaillé dans une entreprise auparavant ni n'ont aucune expérience ni dans la création, ni dans le management. Ceux qui ont acquis une expérience dans la création ont moins de 5 ans d'expérience, soit 69,57% et ceux qui ont acquis une expérience managériale ont aussi moins de 5 ans d'expérience, soit 75%. Les potentiels créateurs veulent en majorité opérer dans la branche Commerce et dans une moindre mesure, dans la branche Communication/télécommunication.

La branche Agriculture, malgré sa contribution importante au Produit Intérieur Brut, semble être une branche désintéressée puisque seulement moins de 6% s'y intéressent.

En conclusion, les différents résultats de cette enquête montrent que les potentiels créateurs sont jeunes et généralement n'ont pas d'expérience ou ont peu dans la création et dans le management. De plus, il est aussi révélé qu'ils sont confrontés au manque de moyens et que les crédits sont difficiles à obtenir.

8 jours pour un transfert de propriété au Togo.

Le délai nécessaire pour une procédure de transfert de propriété au Togo est passé à 8 jours en moyenne sur le premier trimestre de cette année, contre une vingtaine de jours un an plus tôt. Cette réduction sensible est le fruit des efforts déployés par les autorités togolaises pour améliorer l'environnement des affaires afin d'attirer d'importants flux d'investissements privés.

Dans le détail, le délai des mutations complètes (transfert de propriété), est passé à 9 jours en janvier 2018, 7 jours en février et 10 jours en mars. Soit une moyenne de 8 jours. Une nette amélioration par rapport aux objectifs des autorités de l'OTR qui tablaient sur un délai moyen de 15 jours pour cette année.

Les progrès remarquables enregistrés par le Togo depuis le début de cette année s'expliquent par le renforcement de l'ex-direction des affaires domaniales et cadastrales en matériels et en ressources humaines,

l'informatisation des procédures, et la création d'un bureau dédié au transfert de propriété, outillé pour accélérer la délivrance de cet acte.

En dehors de ces mesures qui ont eu pour effet de baisser drastiquement le délai, des réformes fiscales incitatives ont été lancées depuis janvier 2018. A ce titre, les droits d'enregistrement et de timbres ont été réduits de trois points (03) de pourcentage à 6,3% au titre de la loi de finances 2018.

En plus, dans un souci de transparence, les informations relatives aux titres fonciers et plans

cadastraux sont librement accessibles à tous les citoyens sans distinction, depuis le site web de la DADC désormais rattachée à l'OTR.

Précisons que dans le cadre du projet de numérisation des titres fonciers, le Togo est en passe de finaliser la numérisation des 46 833 titres émis à la date du 30 mars 2018. Environ 99% des titres, soit 46 342 ont été numérisés, fin mars.

Avec le programme de seuil du MCA dont le foncier est l'un des deux secteurs bénéficiaires et l'approbation imminente du nouveau code foncier



Kodjo Adedze, Commissaire Général de l'OTR

par le parlement, le foncier togolais pourrait se hisser au rang des meilleurs en Afrique subsaharienne. Le délai de transfert de propriété au sens du Doing Business mesure la durée nécessaire pour qu'une entreprise puisse acheter la propriété d'une autre entreprise (le vendeur) et

transférer le titre de propriété en son nom, pour éventuellement l'utiliser ensuite comme garantie dans le cadre de nouveaux emprunts ou l'exploiter. Le Rwanda avec ses 7 jours pour le transfert de propriété reste en tête du délai le plus court en Afrique en matière de transfert de propriété.

LE RECYCLAGE :

Une solution durable pour la gestion des déchets plastiques

C'est un secteur porteur et d'avenir. Les jeunes togolais le découvrent et l'embrassent. Il s'agit de la filière de recyclage des sachets plastiques. Ils sont aujourd'hui plusieurs jeunes togolais à prendre des initiatives, à créer des unités et entreprises de recyclage de sachets plastiques. De fait, le secteur se révèle être un bassin d'emploi et vient concilier le bien-être social, la protection de l'environnement et l'économie. Et si le sachet plastique était notre meilleur atout ?

L'usage des sachets plastiques comme d'autres objets en plastiques ont des impacts négatifs. Plusieurs études montrent que les sachets plastiques, dont la durée de vie varie entre 100 et 400 ans en fonction des conditions, influencent beaucoup le milieu de vie avec des conséquences énormes et multiples touchant l'environnement et la santé humaine. Avec plus d'un million de populations, la ville de Lomé en produit des milliers de tonnes de déchets plastiques par jours encombrant les ménages, bureaux et rues.

Encore quelques années plus tôt la gestion de ces déchets se révélait difficile. Ces déchets font dorénavant tourner l'industrie du recyclage et valent de l'or. Au Togo, la filière de recyclage des sachets plastiques reste encore à l'étape embryonnaire. On y dénombre plus d'une dizaine de structure qui s'intègre dans cette filière recyclage des sachets plastiques. L'unité de recyclage de l'ONG STADD, la structure OK Green, l'entreprise Africa Global Recycling (AGR) et le centre de recyclage des sachets plastiques de Kara en sont quelques références.

L'ENTREPRISE DE RECYCLAGE : UN FORT POTENTIEL D'EMPLOI

Resté ignoré par une marge de la population active, la gestion ou le recyclage des déchets comme sachets plastiques constitue une opportunité de croissance économique pour le Togo comme tout pays du monde. Selon le directeur général d'Africa Global Recycling (AGR), Edem D'Almeida « l'émergence passera par le déchet ».

Pour le directeur de AGR, première entreprise du genre au Togo et en Afrique subsaharienne, dotée d'un centre de tri et de valorisation multifilières qui apporte des solutions concrètes à toute la chaîne de gestion des déchets, la filière du recyclage est un formidable bassin d'emplois.

« Imaginez la création immédiate de 3 à 4000 emplois ou auto-emplois à Lomé et portez ce modèle à l'échelle du pays. Des

personnes qui créeront de la richesse, qui consommeront, qui payeront des impôts...», explicite le directeur de AGR, qui depuis 2013 a géré dans sa structure plus de 1000 tonnes de déchets.

De la collecte des sachets plastiques aux centres de conditionnement, à l'unité de recyclage, ce sont de milliers d'emplois qui sont créés dans les différentes entreprises. A l'exemple de l'ONG Sciences Techniques en Afrique pour un Développement Durable (STADD), une unité de recyclage peut générer à minima environ 20 emplois directs et des emplois indirects estimés à plus de 800.

Le secteur s'ouvre à tous, et chacun peut en faire de la collecte des sachets plastiques une activité génératrice de revenus selon les pionniers. « Avant il y avait des sachets de pure water surtout qui nous encombraient. Aujourd'hui nous pouvons nous enrichir avec la collecte de ces déchets que nous pouvons revendre facilement et subvenir à nos besoins. Ce faisant, nous contribuons aussi à entretenir notre cadre de vie », confie Koffi Anam, collecteur de déchets plastiques dans le quartier Klikamé.

UN IMPORTANT IMPACT ECONOMIQUE

La filière du recyclage est un bassin d'emploi induisant un important impact économique. Elle offre des opportunités illimitées au-delà de la simple question du plastique selon le directeur de AGR. Le kilo de sachets plastiques est payé au minimum à 100 F comme au niveau des points de collecte la société STADD. Le déchet est encore plus cher quand il s'agit du plastique ou encore du métal.

Bien plus, l'installation de ces entreprises engendrent une plus-value à l'économie nationale en termes de taxes payées et d'emplois créés.

« L'impact économique avec l'émergence de cette filière, c'est fondamentalement la création de richesse avec les taxes et impôts que payent les différentes structures en plus des milliers d'emplois qui sont créés depuis la collecte de ses déchets jusqu'à

leur valorisation. C'est vraiment un secteur porteur », soutient le Directeur de STADD, Bemah Gado.

En effet, ceux qui s'y adonnent à cette activité s'épanouissent. « Vous voyez, cet homme était sans-abri. Aujourd'hui, il a pu



Un centre de tri à Lomé

obtenir un prêt pour se loger avec », se félicite Edem d'Almeida en témoignant d'un de ses employés.

« Il faut aussi noter que l'argent que nous payons à ceux qui ramassent ces sachets pour venir nous vendre permet à ces derniers de subvenir en parti à leurs besoins. Je connais une personne qui en a fait de ce job de collecte de sachets plastique son activité génératrice de revenu principale. Moi qui vous parle, c'est à plus de 70% ma source de revenue », renchérit Madame Mama Alokpo responsable d'un poste de collecte et de dépôt de déchets d'une structure de la place.

De fait, non seulement la filière de recyclage constitue une source de richesse, elle contribue en partie à préserver notre environnement sain.

« La mise en place d'une unité de recyclage a un double impact. Celui de contribuer de façon durable à lutter contre la prolifération des sachets plastiques et de création d'emplois, pour ceux qui participent à la récupération des sachets, ceux qui participent à leurs recyclages et ceux qui participent à la vente des objets issus du recyclage », précise

Essoguiza Simliwa, Directeur Exécutif MCFD-Togo, et co-promoteur du centre de recyclage des sachets plastiques de Kara.

D'autres à l'instar de l'entreprise AGR, propose une méthode de tri des ordures pour une gestion plus efficace et rentable, pour elle comme pour ses clients.

« Ici, les déchets ne sont pas seulement triés, ils sont ensuite revendus à des entreprises qui les transformeront en livres, en tuyaux d'irrigation, en bâches agricoles, en cartons... Une partie

sous-produits servant de matières premières revendu à d'autres structures.

Selon Bemah Gado, la promotion de cette filière avec les financements et soutiens techniques de l'Etat et bailleurs, va permettre aux structures qui se limitent au semi-recyclage de vraiment recycler. Ce faisant, ces entreprises vont parvenir à créer une dynamique pouvant rendre le Togo émergent avec une population épanouie.

« Notre plaidoyer, c'est que l'Etat puisse accorder des appuis financiers et des allègements fiscaux. On peut dire que nos structures de recyclages sont des entreprises sociales, environnementales avant d'être économiques. D'où la nécessité d'offrir un allègement fiscale pour permettre à nos entreprises d'émerger beaucoup plus vite et ainsi encourager d'autres personnes à prendre des initiatives. En réalité avec ces activités, les différentes structures accompagnent l'état dans la gestion des déchets et avec la création d'emplois », plaide-t-il.

L'absence de mesures incitatives et le manque criard d'intérêt des Autorités de tutelle posent selon Edem d'Almeida la question au-delà des effets d'annonce.

« La réglementation, la fiscalité, la sécurité sociale doivent avoir une synergie d'action dans la définition des plans stratégiques en matière de gestion de déchets dans notre pays. La seule promotion de l'entrepreneuriat ne suffit pas, elle doit se faire avec la promotion de l'Entreprise que je définis comme le leader social dont a besoin notre pays », soutient ce directeur.

Les déchets valent ainsi de l'or, si l'on arrive à bien asseoir une filière de recyclage et une entreprise bien structurée. Les jeunes peuvent donc embrasser l'entrepreneuriat vert en s'y insérant dans la filière du recyclage que ce soit des déchets plastiques ou bien d'autres.

Les acteurs de protections de l'environnement devraient promouvoir encore plus, cette filière avec l'appui du gouvernement et en faisant appel aux financements extérieur.

La gestion rentable des déchets étant la meilleure solution fasses à la production sans cesse croissante des déchets, car soutien un acteur « l'enfouissement souvent privilégié par les pouvoirs publics n'est qu'une mesure d'urgence ».

UNE FILIERE QUI FAIT APPEL A DES MESURES INCITATIFS

Si beaucoup de jeunes togolais ont compris que l'entrepreneuriat vert constitue une opportunité pour s'épanouir, les moyens financiers et techniques limités constituent un handicap et un manque à gagner pour l'économie. En effet beaucoup de structures qui sont implantées en majorité à Lomé ne se limitent qu'au « semi-recyclage » et à des fins d'exportations ce qui constitue un manque à gagner aux entrepreneurs et à l'économie nationale. Un manque à gagner encore plus dû au fait que l'Etat ne contrôle pas cette activité qui est prédominé par les structures informelles.

Prenant le cas spécifique des sachets plastiques, les structures hormis quelques-unes dont qui produisent des sacs, portemonnaie, disponible sur le marché, les autres ne se limitent qu'à la transformation en d'autres

INTERVIEW: VICTOIRE TOMECAH DOGBÉ

«Nous n'aurons pas de répit tant que certains de nos concitoyens vivront dans l'extrême pauvreté»

La Ministre du Développement à la Base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Dogbe Tomecah a accordé un entretien à nos confrères du site Togo First, l'occasion de faire le point sur les efforts fournis par ce département clé pour faire de l'inclusion sociale, économique et financière, une réalité au Togo. En dépit de résultats probants, obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et initiatives visant jeunes, femmes et couches défavorisées, les chantiers à venir sont encore énormes, assure la ministre. En voici l'intégralité.

Dans son adresse à la nation le 03 janvier dernier, le chef de l'Etat SEM Faure Essozimna Gnassingbé a fait la part belle à la jeunesse et aux femmes togolaises (octroi de 20% des marchés publics, FPJ). S'agit-il d'un cap à suivre, particulièrement pour votre département ?

Victoire Tomecah Dogbé (VTD) : Comme vous pouvez le constater depuis quelques années déjà, les questions liées à la promotion et l'autonomisation des jeunes et des femmes sont placées au cœur de la politique du Chef de l'Etat. Ceci s'est traduit par la multitude d'initiatives qui sont développées sous son impulsion pour prendre en compte les préoccupations et répondre aux aspirations profondes de ces couches qui représentent la grande majorité de notre population. C'est donc dans cette dynamique que le Président de la République a décidé d'octroyer 20% des marchés publics aux jeunes et aux femmes entrepreneurs pour leur permettre d'avoir accès à la commande publique et participer à l'économie nationale. Il s'agit à la fois d'une mesure volontariste et innovante pour soutenir l'effort des jeunes et des femmes et booster l'activité entrepreneuriale.

En ce qui concerne le forum présidentiel de la jeunesse, il constitue une réponse du Chef de l'Etat aux souhaits de sa jeunesse d'être mieux écoutée et associée au processus de développement du pays. En effet, dans toutes nos préfectures, les jeunes n'ont cessé d'exprimer leurs vifs désirs de dialoguer directement avec le Président de la République. Ce sont des attentes qui sont revenues tout le temps, lors des foras régionaux que le ministère organise depuis 2011. La décision d'initier un forum présidentiel répond au souci du Chef de l'Etat de renforcer sa proximité avec les jeunes, de pouvoir les écouter sur les questions qui les préoccupent et surtout recueillir leurs propositions pour répondre le plus efficacement possible à ces attentes. Il s'agit d'instaurer une démarche qui responsabilise et fasse de la jeunesse les principaux acteurs de leur autonomisation.

En clair, ces deux mesures nous recommandent de faire davantage pour la promotion de

l'entrepreneuriat et l'autonomisation des jeunes et des femmes et de renforcer les cadres de dialogue et d'écoute de la jeunesse.

Anadeb, Pradeb, Fnfi, Faiej... A la croisée des chemins, quels bilans faites-vous de ce cocktail d'initiatives concoctées et/ou pilotées par votre département au profit des couches vulnérables ?



VTD : Chacune de ces initiatives que vous citez répond aux besoins urgents et légitimes des communautés que nous nous faisons le devoir de servir.

Rien que pour l'année 2017 écoulée, les projets et programmes pilotés par l'agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) et le PDCPlus finissant, ont permis de réaliser 277 infrastructures socioéconomiques, d'accompagner 1700 groupements, d'offrir des repas quotidiens à 89 000 élèves de 305 écoles primaires, d'octroyer une allocation mensuelle de 5000 FCFA à 17 360 ménages et d'accompagner 78 200 personnes dans la dynamique de l'inclusion financière.

Toujours en 2017, les mécanismes de promotion de l'auto-emploi des jeunes (FAEIJ, PRADEB, FNFI) ont permis de créer 3500 Micro-entreprises pour 9000 emplois durables et 22 130 emplois temporaires au profit des jeunes.

L'engouement des jeunes Togolais pour ces mécanismes de financement et d'accompagnement ne se dément

pas. D'où la nécessité de diversifier et d'adapter les offres aux différentes cibles. Ceci nous a conduit à initier le projet d'appui à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs, notamment l'agriculture, l'élevage... Ce projet, lancé en 2016 par le Chef de l'Etat, bénéficie de l'appui de la Banque africaine de développement. Il prévoit la création de plus de 19 600 emplois directs dans les 5 années de mise en œuvre du projet.

Le constat général que nous faisons lorsque nous allons sur le terrain pour rencontrer et échanger avec les bénéficiaires est que nos actions impactent positivement le quotidien des populations. Les nombreux témoignages qui nous parviennent, la confiance que nous portent ces communautés et la croissante volonté de nos partenaires à nous accompagner nous prouvent que nous sommes sur la bonne voie.

En dépit de ces résultats satisfaisants nous n'aurons pas de répit tant que, dans notre pays, certains de nos concitoyens vivent dans l'extrême pauvreté.

Vous avez un des portefeuilles ministériels les plus dynamiques et les plus proches de la population. Quels sont les défis qui nécessitent aujourd'hui d'être relevés ?

VTD : Les défis à relever sont évidemment nombreux car les besoins de chacune de nos cibles sont légitimes et requièrent

toute notre attention, tout notre dévouement. Notre principal défi est de mobiliser davantage de ressources pour répondre à ces besoins. De nombreux partenaires, auxquels je voudrais témoigner au passage de ma gratitude et celle du gouvernement, nous accompagnent déjà dans notre combat pour un Togo émergent. Cependant, des appuis de leur part et ceux d'autres acteurs, notamment du secteur privé

seront les bienvenus pour porter nos différentes initiatives à échelle.

« Le foisonnement de programmes et projets pilotés par des structures autonomes, et dont certaines actions s'entremêlent sans véritable coordination, constitue un goulot d'étranglement ». C'est l'une des conclusions d'une récente étude réalisée par l'OCDE sur les initiatives entreprises par le ministère du développement à la Base. L'Organisation estime que la pluralité des projets lancés par votre ministère est susceptible d'entraver son efficacité. Quelle est votre appréciation face à ces conclusions ?

VTD : D'abord, je voudrais faire remarquer que le rapport de l'OCDE sur l'examen du bien-être et des politiques de jeunesse au Togo a été réalisé à la demande du gouvernement. Et c'est également le Togo qui a identifié les thématiques sur lesquelles les études ont été portées. A ce titre, nous apprécions à leur juste valeur les conclusions

et les recommandations dressées par l'OCDE et qui ont le mérite, non seulement de mettre à notre disposition des données qualitatives pertinentes sur la situation des jeunes dans notre pays, mais aussi de permettre aux acteurs nationaux d'être édifiés sur les différentes dimensions du bien-être de la jeunesse et sur les enjeux liés à la mise en œuvre des politiques publiques de jeunesse.

Malheureusement, les conclusions de ce rapport, élaboré depuis 2016, n'ont été rendus disponibles que cette année 2018. Ainsi, vous comprenez que beaucoup de données ne sont pas récentes et ne tiennent pas compte des évolutions déjà enregistrées par le pays ces dernières années.

J'en veux pour preuve la question de la coordination des actions, relevée comme une entrave à l'efficacité des programmes et projets, qui a été adressée par le gouvernement avec la mise en place d'une coalition nationale pour l'emploi des jeunes, dotée d'un secrétariat permanent opérationnel, qui constitue un levier de mise en synergie des acteurs sectoriels et locaux. Il s'agit d'une plateforme de partenariat multi-acteurs dont la mission est de veiller à travers un dialogue de haut niveau, à la cohérence des interventions des parties prenantes de la problématique du bien-être et de l'insertion professionnelle des jeunes.

Mais, ce qui est important dans ce rapport, c'est le fait qu'il met en exergue le caractère transversal et multidimensionnel de la problématique de la promotion de la jeunesse ainsi que la responsabilité partagée de tous les acteurs (publics, privés, OSC et PTF).

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a annoncé récemment le lancement d'un forum présidentiel de la jeunesse. Une initiative qui dans la foulée, a reçu un écho favorable. Concrètement, quel sera le contenu de ces rencontres prévues pour cette année 2018 ?

VTD : Ce rendez-vous du Chef de l'Etat avec la jeunesse est une rencontre que le Président a voulu afin d'échanger avec les jeunes Togolais autour de leurs préoccupations pour qu'ensemble, des solutions soient trouvées.

(Suite à la page 7)

INTERVIEW: VICTOIRE TOMECAH DOGBÉ (Suite de la page 6)

Il s'agira précisément d'analyser les préoccupations et les problèmes structurels auxquels font face les jeunes et les réponses apportées aux préoccupations liées à leur inclusion et leur bien-être, de capitaliser les expériences et de tirer les leçons des mécanismes et stratégies de promotion de l'emploi des jeunes et d'implication de la jeunesse dans la vie publique.

Il s'agira enfin de faire des propositions qui pourront être prises en compte dans le cadre de la formulation d'une nouvelle politique pour l'inclusion et le bien-être de la jeunesse au Togo.

Des rencontres préparatoires de ce forum présidentiel ont eu lieu dans les 5 régions et une synthèse a été présentée aux principaux délégués de ces régions.

Le forum proprement dit se tiendra sur deux jours avec des ateliers thématiques, des sessions plénières en présence du Chef de l'Etat, des événements parallèles, autant de canaux qui puissent permettre à la jeunesse de s'exprimer sur ses besoins et ses attentes, mais aussi montrer son potentiel, son génie ou sa créativité.

Quels sont les résultats attendus ?

VTD : Pour le gouvernement, le principal résultat attendu du forum présidentiel de la jeunesse

reste la formulation par les jeunes eux-mêmes d'un ensemble de propositions pertinentes devant être prises en compte pour la formulation d'une nouvelle politique de jeunesse au Togo.

Mais, en nous référant aux résultats du premier forum national de la jeunesse, je puis vous assurer que d'importantes autres mesures peuvent en sortir. Saviez-vous que l'opérationnalisation du FAIEJ, le programme de construction des maisons de jeunes ou encore l'allocation d'une ligne budgétaire au conseil national de la jeunesse par exemple, sont des résultats de ce premier forum en 2011 ?

Il faut aussi souligner que le forum présidentiel doit permettre de sceller un nouveau partenariat entre le Président de la République et la jeunesse.

On a souvent remarqué une forte mobilisation autour de ce genre d'initiative. Mais, la pérennisation demeure encore un autre défi très marginalisé. Que prévoyez-vous à la suite de ces rencontres ?

VTD : Nous disons que les jeunes doivent être à l'avant-garde de ce qu'ils veulent. Du côté du gouvernement et du ministère chargé de la jeunesse en

particulier, nous sommes engagés pour faire de cette initiative une action perpétuelle. D'ailleurs, l'organisation du forum national de la jeunesse a été instituée par un décret, quelques mois après le premier forum national qui a eu lieu en 2011. En plus, nous avons organisé régulièrement des fora régionaux de jeunesse, notamment, en 2013, 2014, 2015 et 2016. Nous pensons, que l'initiative du Chef de l'Etat témoigne de l'importance et de la nouvelle dynamique qu'il souhaite engager avec la jeunesse. Et il revient à la jeunesse togolaise de saisir cette opportunité pour la transformer en un rendez-vous permanent. Les jeunes eux-mêmes sont les mieux placés pour exprimer ce qu'ils désirent pour leur propre bien-être.

Le Faiej et le Pradeb accompagnent fortement les jeunes entrepreneurs togolais, entre autres pour l'accès au crédit auprès des institutions financières. Un modèle de réussite à encourager. Mais, au-delà d'un certain montant, ces projets portés par ces start-ups deviennent très risqués. Par exemple, Tanko Timati, une start-up porteuse a annoncé vouloir lever plus de 250 millions pour poursuivre sa croissance à travers une ouverture de capital. Quels mécanismes mettez-vous en place pour aider

les jeunes entrepreneurs avoir accès à des financements plus adaptés aux différentes phases de développement de leurs entreprises.

VTD : L'objectif du FAIEJ et de la composante emploi jeunes du PRADEB est d'apporter un appui technique aux jeunes entrepreneurs et de leur faciliter l'accès au financement pour la création de leur microentreprise. Depuis leur mise en œuvre, c'est plus de 15 000 jeunes qui ont été formés, environ 2500 microentreprises créées par les jeunes et 6500 emplois directs créés. Plus de 5 milliards de francs CFA ont été libérés pour accompagner ces jeunes entrepreneurs. Ces interventions ont permis l'émergence d'une nouvelle classe d'entrepreneurs qui ont effectivement besoin de plus de ressources financières pour le développement de leur microentreprise.

Outre les conventions signées avec certaines banques pour leur accompagnement, plusieurs mécanismes sont mis en œuvre : L'Agence National de Promotion de Garantie et de Financement (ANPGF) est l'un des mécanismes mis en place pour l'accompagnement des PME /PMI. Les financements accordés par l'ANPGF vont au-delà de 250 millions si le promoteur

démontre la viabilité de son projet. Un partenariat existe entre le FAIEJ et l'ANPGF pour l'accompagnement des micro entrepreneurs dont les besoins en financement sont élevés et dépassent le cadre du FAIEJ et du PRADEB.

En vue de promouvoir le secteur agricole et l'agrobusiness, le gouvernement a mis en place un nouveau dispositif dénommé TIRSAL, qui a été dévoilé par le Chef de l'Etat. TIRSAL est une approche holistique conçue pour relever les défis qui entravent la croissance et le développement du secteur agricole au Togo. Il est conçu dans le but de réorganiser les différents maillons de la chaîne de valeur agricole et de promouvoir leur financement. Il s'agira de partager les risques entre les différents acteurs, en vue de faire passer le financement du secteur agricole et de l'agrobusiness par les banques commerciales à 5% d'ici 10 ans contre 0,2% aujourd'hui.

Enfin, le partenariat avec le secteur privé, le coaching et le monitoring des jeunes entrepreneurs, leur permet de développer des partenariats avec leurs aînés en vue d'une association pour le développement de leur entreprise.

Source : www.togofirst.com

NOUVEAU CITROËN C3 AIRCROSS

DESTINÉ À L'AVENTURE...



A PARTIR DE

11.900.000

FCFA TTC

CREATIVE TECHNOLOGIE





Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00 - cfaotogo@cfao.com

8.



Ramadan
Karim

La Banque Autrement
www.corisbank.tg



CORIS EPARGNE **LEADER**

Minimum 5.000.000 FCFA,
rémunérée à **4,75%**
deux fois par an.



La Banque Autrement
www.corisbank.tg



MARCHE DES FETICHES : Une « pharmacie à ciel ouvert »

Il est l'un des marchés du Togo le plus connu hors des frontières nationales, à cause des produits rares et diversifiés qui y sont vendus. Le marché des fétiches est non seulement un site touristique qui accueille des visiteurs d'un peu partout mais aussi un lieu où on peut se faire consulter pour divers maux d'ordre spirituel. On y vend des produits d'un genre particulier : il s'agit de tout ce qui est recommandé par des féticheurs, d'où le nom marché des fétiches ou marché des têtes.

Situé en plein cœur du canton de Bè, à Akodéssewa, le seul marché de la sous région qui vend ses articles est ouvert 7 jours sur 7 et accueille aussi bien des visiteurs que de curieux mais aussi et surtout des acteurs du domaine occulte notamment les féticheurs, charlatans ou guérisseurs. Le marché qui est actuellement sur son troisième site serait fondé autour des années 1836 par un Béninois qui serait lui-même un féticheur et dans le but de servir la clientèle togolaise. De fait, plus de 90% des commerçants sont des Béninois. « Nous sommes tous des Béninois ici. Les rares togolais que vous observerez ici sont nos épouses », confie un guide-commerçant Julien SOSSOU.

Ce commerce se transmet de père en fils. « Je ne peux pas dire que je fais tel nombre d'années dans cette activité, puisque je suis né dedans. C'est mon papa qui m'a initié depuis ma tendre enfance », déclare M. SOSSOU. Cette pharmacie à ciel ouvert d'un genre particulier expose toute une panoplie de produits. Ceux-ci vont des restes d'animaux sauvages ou domestiques (hiboux, lièvres, tortue, caméléons, éléphants, phacochère), à leurs ossements en passant par des amulettes ou poudres de différentes couleurs ce qui donne au cadre une odeur pestilentielle. Selon les guides, l'approvisionnement en ces produits

se fait par le Mali, le Nigeria, le Bénin et d'autres pays encore car il est souvent difficile de trouver ces animaux sauvages au Togo.

L'existence de ce marché tire même sa source du fait que par le passé, nos ancêtres pour se faire traiter des différents maux dont ils souffraient, ont recours à la forêt qui leur procure les plantes médicinales ou les animaux. Aujourd'hui, avec la rareté de la forêt, ce marché se présente comme un palliatif.

« Comme une pharmacie, on ne visite le marché des fétiches qu'après avoir été consulté par un charlatan qui, pour votre traitement, vous a prescrit ou recommandé comme médicament par exemple la tête d'un chimpanzé. Et comme aujourd'hui ces restes d'animaux ne courent plus les rues, on vient les chercher ici », relate SOSSOU.

Dès qu'on franchit les portes du marché, chacun des commerçants vous interpelle à venir visiter son étal. Le plus souvent ils le font avec insistance que ça met mal à l'aise les visiteurs.

Au premier étal, le guide-commerçant nous reçoit avec amabilité et nous expose ses produits. Sentant notre gêne à désigner un produit particulier, il nous propose d'aller derrière dans la cabine de consultation pour être à l'aise pour discuter. « Sinon ici nous

vendons tout, sauf les restes humains et les animaux protégés. Et même si vous voulez une consultation pour un problème particulier, on peut vous le faire. Nos grands frères sont aussi là au cas où ça dépasse notre capacité », lâche-t-il pour nous rassurer.

Poursuivant la discussion, notre



Reste des animaux exposés

guide avoue : « Nous ne vendons pas tout ce qui est lié à l'homme. C'est une interdiction formelle. Mais certains voient par exemple la tête du chimpanzé et disent que nous vendons le reste des humains, c'est faux ! ».

Il en est de même des animaux protégés qui autrefois étaient vendus, maintenant ce n'est plus le cas parce que ça fait partie aussi des

interdictions des autorités que nous respectons bien. « Depuis que nous sommes ici, jamais nous n'avons fait des choses répréhensibles. Personnes n'a été non plus arrêté », souligne le guide-commerçant.

Mais « tout n'est pas que spirituel ici », continue-t-il. En fonction de votre croyance, les services vous sont proposés. Ils peuvent uniquement se baser que sur des plantes au cas où votre croyance ne le permet pas. « Mais si après consultation de nos fétiches, il advenait que le mal dont

vous souffrez ne peut être guérit par des fétiches, nous pouvons nous-mêmes prendre le devant pour votre guérison sans votre implication », lâche SOSSOU. « Tout le monde vient ici croyants ou non. On a toujours besoin de quelque chose ici », confie notre interlocuteur pour qui, malgré tout, le marché ne s'est mieux porté qu'aujourd'hui. Plusieurs touristes le visitent chaque

année surtout pendant les vacances. D'ailleurs, nous en apercevons un couple de touristes chez le guide à côté.

En dehors des achats, avec 1100F de frais de consultation, des féticheurs sont à votre disposition pour tous vos problèmes : amour, visas ou voyage, chance, garder son homme, sécurité, réussite ou aide mémoire...

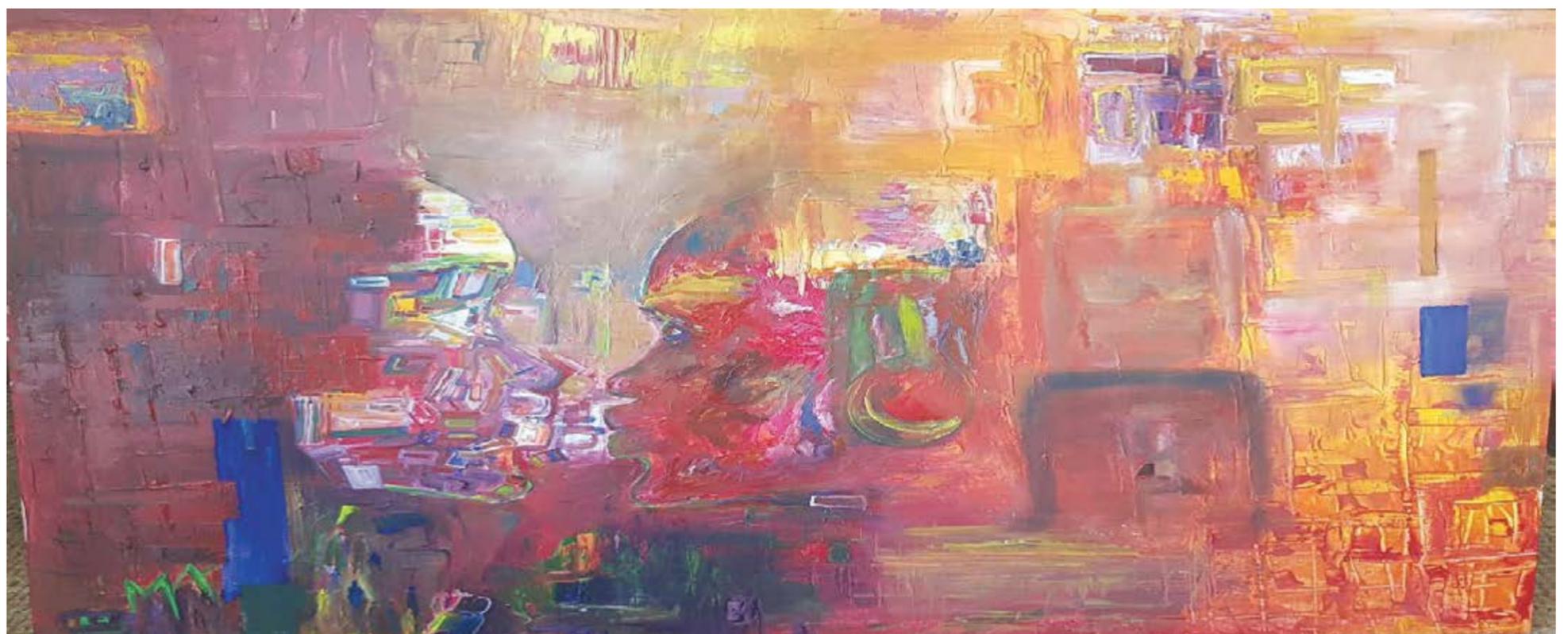
Après consultation, s'il faut des sacrifices aux dieux ça se fait sur le champ ou soit on vous dirige au Bénin.

« Même des Blancs viennent ici et se font consulter. A leur départ, après satisfaction, certains remettent notre adresse à leurs amis qui eux aussi nous rendent visite en nous disant que c'est sur recommandation de telle ou telle personne », nous confie SOSSOU.

D'ailleurs, nous avons croisé sur le marché, un couple de touristes occidentaux. « Il y a à peine six mois, nous avons reçu la visite d'un Togolais résidant au Gabon qui est revenu nous remercier parce qu'il a trouvé satisfaction ».

Au fond de la cour, il existe une motte de terre : c'est le vaudou Gu que nous adorons, nous explique notre interlocuteur lorsque nous lui avons posé la question. Chaque mois de novembre des cérémonies sont organisées en son honneur, nous dit-il.

Ainsi entre pratique vaudou et connaissance des plantes, ce marché arrive à satisfaire ses clientèles. Il en a été ainsi il y a plusieurs années et ce n'est pas prêt pour s'arrêter. Tant qu'il y aura des consommateurs.



ALTER ÉCHO

Technique acrylique / huile à l'eau sur toile (150x100cm)

Actuellement exposé à l'ambassade du Togo à Paris

Peinture : La ville de VIGNEUX SUR SEINE (France) présente Max Dotsé AMEGEE, plasticien togolais (Avocat de métier) du 7 au 23 juin 2018.

Près de 50% des togolais défèquent dans la nature

Sur les 7 millions environ de Togolais qui vivent sur le territoire national, 6 millions d'entre eux ont un téléphone portable. Mais seulement 4 millions d'entre eux ont accès à un sanitaire amélioré. Une situation qui est l'une des causes de décès liés aux maladies diarrhéiques de 1,5 millions d'enfants de moins de cinq ans chaque année. Malgré les efforts des pouvoirs publics, beaucoup restent à faire pour combler le gap en matière d'infrastructure sanitaire.

L'assainissement et l'accès à l'eau potable est un droit de l'Homme reconnu en 2010 par l'Assemblée générale des Nations unies. Elle a appelé à faire davantage d'efforts au niveau international pour aider les pays à fournir à leur population de l'eau potable et des services d'assainissement accessibles et abordables.

En 2015, 68% de la population mondiale avait accès à des installations d'assainissement améliorées, incluant des toilettes à chasse d'eau ou des latrines couvertes, contre 54% en 1990. En revanche, la proportion de personnes déféquant à l'air libre a diminué de près de la moitié dans le monde, passant de 24% à 13%.

L'Afrique subsaharienne a progressé plus lentement ; la couverture de l'assainissement est passée de 24% à 30% en 2015. Ainsi, dans 47 pays, moins de la moitié de la population a accès à des toilettes ou à des latrines améliorées.

PRES DE LA MOITIE DE LA POPULATION TOGOLAISE DEFEQUE A L'AIR LIBRE

Au Togo, la situation n'est pas non plus reluisante. Selon les dernières données disponibles dans le secteur (Enquête QUIB, 2015), seulement 12% des ménages utilisent des installations sanitaires améliorées au niveau national, soit 57,2% des Togolais ont accès à un sanitaire amélioré, contre 43% qui n'ont d'autre choix que de chier dans la nature. Cependant, des inégalités subsistent toujours entre régions et à l'intérieur d'une même région entre les milieux de résidence. La couverture des ménages est seulement de 3% en milieu rural contre 25% en milieux semi-urbain et urbain (JMP, 2015).

La défécation à l'air libre (DAL) demeure très préoccupante avec un taux de 74% en milieu rural et

18% en milieu urbain. Ce qui a de toute évidence un impact négatif sur la santé de la population et surtout des enfants. En effet, les maladies d'origine hydro-fécale qui se manifestent généralement par les diarrhées arrivent en deuxième position des causes de consultations externes avec une morbidité proportionnelle de 9,1% et restent parmi les 10 premières causes morbidité des enfants de moins de 5 ans (DIS, 2015).

A Lomé, la situation de la défécation à l'air libre est complexe, profond et touche tous les quartiers que ce soit dans la vieille ville ou dans les nouveaux quartiers. Cependant, le phénomène se signale avec beaucoup plus d'acuité dans certains quartiers. Il s'agit notamment des caniveaux de Gbadago, le long des rails d'Adewui, les abords de la lagune depuis Nyékonakpoè jusqu'à Bè, la Plage de Lomé avec Katanga comme point central.

Vendredi 18 mai 2018, autour de 5h du matin, nous avons surpris, une jeune fille en train de jeter un sachet contenant des excréments au niveau des rails d'Adewui. Approchée pour connaître la teneur du sachet, elle n'a pas voulu s'expliquer. Faire ces besoins dans un sachet et le jeter dans la rue est une méthode utilisée par plusieurs personnes qui n'ont pas de toilette à la maison.

Plus loin, c'est un jeune homme qui s'est accroupi au milieu des rails en train de se soulager. A la question de savoir pourquoi il fait ses besoins la bas alors qu'à quelques mètres de là, au niveau du marché d'Adewui, il existe une toilette publique, notre interlocuteur répond : « Notre maison ne dispose pas de WC (Ndlr : il est dans une cour commune de location). Il n'y a que les douches et là aussi il faut déverser l'eau dans la rue après avoir pris sa douche. Je ne peux pas à chaque fois que je sens le besoin aller au marché et dépenser 50F. C'est pourquoi je préfère le faire



Deux jeunes défèquent à l'air libre

ici avant que le jour ne se lève ».

Contrairement à lui, d'autres habitants du quartier ne vont pas au WC public tout simplement parce qu'ils estiment que ce dernier n'est pas bien entretenu. Ainsi, ils préfèrent être en contact direct avec la nature.

Ainsi donc plusieurs raisons expliquent la défécation à l'air libre. L'incivisme de la population se double de l'absence ou la non fonctionnalité des latrines dans un nombre important de maison de location, dans les lieux publiques, dans les boutiques, les banques, les églises et même dans certaines locaux de l'administration publique.

S'agissant des écoles publiques au Togo, la couverture en eau et assainissement est de 25% (Source PNDS 2017-2022). Ce qui veut dire que 75 écoles sur 100 n'ont pas de latrines et que la population de ces établissements (élèves, enseignants, revendeurs, etc.) est obligée de pratiquer la défécation à l'air (DAL) au moment où ils sont à l'école. « A notre avis, ces statistiques sont même flatteurs puisqu'ils ne considèrent ni les cas de mauvaise utilisation ou d'abandon des latrines, ni la situation des Ecoles d'Initiatives Locales (EDIL) qui ne disposent pratiquement pas de latrine alors que ces EDIL représentent environ 20-30% des écoles actuellement au Togo »,

nous a confié M. Achille Lokossou-Dah-Lande, de la Croix rouge et Chef unité suivi-évaluation, point focal WASH.

LA DEFECATION A L'AIR LIBRE FAIT PERDRE AU TOGO AU MOINS 5% DU PIB

Chaque jour se sont en moyenne 150 grammes de fèces qui sont produits par chaque personne. De ce fait, les Togolais produiraient donc 7.350 tonnes de fèces par semaine. L'équivalent de 20.000 camions vidangeurs remplis d'excréments humains est donc déversés chaque année dans la nature au Togo sans aucun traitement à travers la défécation à l'air libre et faute structure adéquat de traitement des boues de vidange.

Or, il est admis que la DAL entretient le cercle vicieux de la maladie et de la pauvreté. Les communautés surtout rurales où cette pratique est la plus répandue atteignent aussi les niveaux les plus élevés pour ce qui est de la mortalité des enfants de moins de 5ans, de la malnutrition et de la pauvreté. En effet, un assainissement insuffisant est associé à la transmission de diverses maladies, comme le choléra, la diarrhée, la dysenterie, l'hépatite A, la typhoïde et la poliomyélite. Selon les estimations, 1,5 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année de maladies diarrhéiques.

Il faut aussi noter que l'accès à l'assainissement réduit la mortalité infantile de 30%, le lavage des mains avec du savon d'au moins 40%, et l'éducation en matière d'hygiène de près de 30%. Malgré ces chiffres, notre pays alloue moins de 0,5% de son PIB à l'assainissement et à l'eau alors que le Togo s'est engagé à travers plusieurs conventions à consacrer au moins 5% de son budget national au secteur de l'eau et de l'assainissement. La DAL fait perdre au Togo à l'instar de tous les pays en développement, au moins 5% du PIB chaque année. Le PIB du

Togo étant de 5,35 milliards USD en avril 2018 (Source JDN, 2018) la perte causée par la DAL cette année serait de 0,267 milliards USD soit environ 134 milliards de FCFA.

Au-delà de ce que la DAL fait perdre au Togo sur le plan financier, au niveau de la santé, les maladies diarrhéiques sont fortement dépendantes de la défécation à l'air libre et du manque d'hygiène en générale. Elles constituent la 2ème cause de mortalité des enfants au Togo.

Sur le plan de l'éducation : l'absence de sanitaire dans les écoles favorise l'absentéisme et l'abandon de classe des élèves surtout chez les filles en période de menstruation. Sur 10 filles qui ont débuté l'école primaire 07 ne franchissent pas le cap du secondaire en partie à cause de cela.

Sur le plan du tourisme : les plages de Lomé ne sont plus vendables aux touristes à cause du manque de salubrité et surtout de la DAL. Or, le tourisme fournit des occasions commerciales, crée des emplois et représente entre 6 à 7% du nombre total d'emplois dans le monde.

Sur le plan de la productivité : les travailleurs qui tombent malades (pour cause de diarrhée par exemple) s'absentent ou sont moins productifs ; les personnes qui doivent s'occuper des enfants ou d'un membre de la famille malade sont également moins productives.

LES ACTIONS DES OSC DANS LE DOMAINE

La lutte contre la défécation ne peut être l'affaire des pouvoirs publics seuls, c'est ainsi qu'à ces côtés travaillent des Organisations de la société civile notamment la Croix rouge togolaise.

Cette dernière et ces partenaires travail sur toute l'étendue du territoire dans les coins et les recoins du pays. En 2017 elle a mené des activités de promotion des bonnes pratique d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans plus de 1700 localités au profit de plus de 1.200.000 personnes. Dans le souci d'harmonisation et de la mutualisation des actions sur le terrain, la CRT travaille également dans ce secteur avec d'autres ONG/OSC partenaires réunis au sein du Conseil de Concertation pour l'Assainissement de Base au Togo (CCABT). La CRT a aussi abritée la Coordination pays du WSSCC (Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement et Eau et Assainissement) au Togo de 2013 à 2017. En conclusion en considérant ce que perd le Togo chaque année par manque de mesure d'assainissement, on peut dire que le développement aussi passe par une politique d'assainissement saine et adéquate. Ainsi il urge de doter tous les ménages de sanitaire amélioré.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé

Tél. +228 22 35 77 66 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• Directeur de Publication

Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• Rédaction

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique

Ibrahim SEYDOU

• Collaboration

Edem QUIST

Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNIKA

• Distribution

Bernard ADADE

• Maison du journalisme

Casier N°49

• Imprimerie

Imprimerie 1 Rois 17

BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237

99587773

• Conception

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

• Tirage

2500 exemplaires

ELEVAGE :

De nombreux défis pour arrimer l'offre à la demande

Pour booster l'agro-développement au Togo, le chef de l'Etat a inauguré le 14 mai dernier, la construction d'un Institut de Formation pour l'Agro-Développement (IFAD) à Barkoissi qui sera essentiellement consacré à l'élevage. Occasion pour Focus Infos de revenir sur le secteur au Togo. S'il se porte plutôt bien malgré les techniques rudimentaires encore utilisées, il peine à satisfaire une demande sans cesse grandissante.

Le président Faure Gnassingbé a donné le 14 mai le coup d'envoi des travaux de l'institut de formation pour l'agro-Développement (IFAD) à Barkoissi (préfecture de l'Oti). Il sera spécialement dédié aux techniques d'élevage.

Le gouvernement entend stimuler la création de la filière laitière, de volailles et de porcs. La formation portera sur l'alimentation, la santé, la transformation et la commercialisation.

Au lendemain du coup d'envoi des travaux d'un second Institut de formation pour l'agro-Développement (IFAD), il est intéressant de porter un regard sur la santé du secteur de l'élevage.

Il se porte plutôt bien si l'on en croit Komlan Batawui, le directeur national de l'Elevage au ministère de l'Agriculture.

Selon les statistiques officielles publiées par le site RepublicofTogo, de 2011 à 2017, le Togo est passé de



Un éleveur en train de nourrir son bétail

de 1,5 millions de têtes de petits ruminants (bovins et caprins) à 4,8 millions. En 7 ans, la production de volailles a bondi avec 22,5 millions contre 8 millions en 2011. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture n'est pas en reste avec 27.000 tonnes enregistrées l'année dernière ; 10.000 de mieux qu'au début de la décennie. « Il faut d'une part consolider les acquis et

d'autre part professionnaliser le secteur», souligne Komlan Batawui en mettant en avant la formation et la vulgarisation des techniques de production.

UNE OFFRE QUALITATIVE MAIS INSUFFISANTE

Selon un rapport du ministère de l'agriculture consulté par Focus

Infos, l'élevage est en baisse ou stagne au minimum aussi bien au Togo que dans les autres pays de la sous-région, entraînant un réel problème en termes d'approvisionnement en produits carnés et de sécurité alimentaire. Le développement de l'élevage se présente donc comme un véritable palliatif pour combler l'écart sans cesse grandissant entre l'offre et la demande. De nos jours, il est donc question de promouvoir l'élevage afin d'accroître la disponibilité des produits carnés; ce qui permettra d'améliorer les conditions de vie des populations. Pour ce faire, l'état des lieux du sous-secteur élevage note les principales variables sur lesquelles les acteurs au développement doivent se pencher pour accroître cette production au Togo.

L'analyse sur la situation de référence de l'élevage amène à se rendre compte de ce que ce sous-secteur est encore fragile et caractérisé essentiellement par la survivance de méthodes, pratiques et techniques pastorales dépassées. En effet, 99,8% des éleveurs pratiquent l'élevage traditionnel

; seulement 0,2% pratiquent le type amélioré ; 16,7% des éleveurs administrent des soins vétérinaires à leurs animaux et 18,9% des éleveurs vaccinent leurs animaux.

En matière de taux de couverture vaccinale, l'étude révèle que : 12,5% des ovins, 18,7% des caprins et 13,5% des volailles sont vaccinés.

Les animaux de race locale sont majoritaires comparativement à celle améliorée. En effet, une faible proportion (0,5%) des caprins est de race améliorée contre 99,5% de race locale. Il y a 2,8% d'ovins de race améliorée contre 97,2% de race locale, Quant aux volailles, 1% de race améliorée pour 99% de race locale.

Cette situation dénote une insuffisance de formation et de vulgarisation des nouvelles techniques d'élevage et devrait, par conséquent, éveiller l'attention des différents acteurs du développement (Gouvernement, Partenaires Techniques et Financiers, Organisations Non Gouvernementales) sur la nécessité d'améliorer l'élevage togolais.

Charmel

Service Nettoyage

Services d'entretien et de nettoyage commercial, industriel et résidentiel

Propreté - Rapidité - Efficacité

Professionnels

Traitement de marbre cristallisation - Entretien Bureau - Dératisation
 Nettoyage d'ateliers - Entretien de locaux commerciaux - Nettoyage fin de chantiers - Nettoyage des façades - Enseignes - Entretien sanitaire
 Désinsectisation - Lavage de moquettes - Aérogommage

Particuliers

Nettoyage à domicile - Nettoyage des vitres - Shampoing moquettes
 Lessivage murs - Décapage sols - Nettoyage après sinistre

Nos équipements: Autolaveuse, monobrosse, aspirateur ...

L'expert de la propreté ...

Agoè Assiyéyé Carrefour Bleu en face de SYLICONTO
Contact: (00228) 90 11 40 94

Une vingtaine d'employés de CFAO Motors formés sur de nouveaux modules ✎ Albert AGBEKO

Fidèle à ses habitudes de formation et de recyclage périodiques de ses employés, la société CFAO-MOTORS a initié une formation intra-entreprise à l'intention de 25 de ses agents. La formation qui a duré 3 semaines a été dispensée par le Centre d'étude et de formation professionnelle (CEFOP-ASA).

Deux modules ont meublé cette formation à savoir : les nouveaux systèmes électroniques de freinage ABS des véhicules modernes/soudage MIG MAG et le développement managérial.

A l'issue de ces trois semaines de formation, l'évaluation des stagiaires faite, tant sur le plan travail personnel, travail en groupe et ponctualité par les formateurs, laisse des résultats au-delà des attentes. Ce qui témoigne de l'intérêt porté aux modules par les apprenants ainsi que la motivation et le sérieux qui ont caractérisé les travaux de cette formation.

Pour le formateur, Akpalou ASSILEVI, un expert en formation technique et professionnelle, les nouvelles compétences acquises par

les stagiaires renforceraient à coup sûr leur efficacité dans leur département respectif. Il a convié ces derniers à continuer à s'auto-former à travers les supports pédagogiques qu'ils ont reçus et à continuer à partager les connaissances qu'ils viennent d'acquérir partout où besoin sera.

« Cette expérience fut très enrichissante et va nécessairement nous aider à exceller dans notre carrière », a répondu la porte-parole des stagiaires, Mme Yvette MEBOUNOU, reconnaissant le succès de la formation.

Cette formation ponctuée d'encadrement théorique et pratique vise à transmettre le savoir et le savoir-faire au personnel de CFAO MOTOS. Et c'est à juste titre que

les bénéficiaires ont remercié et les formateurs et la direction de la société pour avoir répondu favorablement à ce besoin en formation.

Même satisfaction de la part de la représentante de la direction de la société, Mme Immaculée Délali AGBALE, qui a remercié les stagiaires pour l'assiduité et l'intérêt dont ils ont fait preuve tout au long de la formation.

« Cette formation va améliorer les rapports entre la direction et les employés dans l'atteinte des objectifs de notre entreprise », a-t-elle indiqué. Clôturant la séance, M. Samah AGUIM, responsable formation et suivi-évaluation au FNAPP, a remercié CFAO MOTORS pour avoir mis l'homme au centre de la réussite de la société. « Peu d'entreprises



Remise d'attestation à un stagiaire

comprennent qu'il faut toujours former et quand on forme ça apporte toujours la réussite et le changement au sein d'une entreprise », a souligné M. AGUIM avant de conclure que la société sentira les retombées de ces formations parce qu'il faut toujours un retour sur investissement. Une

remise d'attestation a sanctionné cette formation

Notons que installé au Togo depuis 1924, CFAO MOTORS TOGO est le distributeur exclusif de quatre marques de renommée mondiale : Toyota, Citroën, Bridgestone et Yamaha.

ARTISANAT :

Les artisans bientôt pris en charge en cas de maladie ou d'accidents de travail

✎ Charles KOLOU
Stagiaire

L'artisanat constitue l'un des secteurs clés de croissance de l'économie togolaise. Il contribue en moyenne de 18% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) national avec un fort potentiel d'employabilité. Malgré les opportunités qu'offre ce secteur, la situation des artisans reste souvent précaire.

Les artisans évoluent quelques fois dans des situations de précarité les rendant vulnérables et livrés à des risques professionnels.

C'est pour aider les artisans à faire face aux risques professionnels et résoudre leurs problèmes de vulnérabilité que le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de l'emploi des jeunes et de la jeunesse a mené une l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un dispositif de protection sociale des artisans.

« Nous avons pour mission de mettre en place un mécanisme approprié de protection sociale des artisans, c'est une orientation stratégique qui nous permet d'améliorer véritablement le quotidien des artisans et rendre ce secteur encore plus attractif surtout pour notre jeunesse. C'est pourquoi notre ministère de tutelle a sollicité les services d'un consultant afin de mener une étude de faisabilité pour la mise en œuvre de protection sociale pour les artisans », a précisé le ministre en charge de l'artisanat, Madame Victoire Tomégah-Dogbé.

Les résultats de cette étude réalisée par le cabinet d'études et de conseils PROGRESS SYSTEM ont été soumis à validation des acteurs du secteur de l'artisanat, des artisans et membres de l'Union des chambres régionales de métier (UCRM), le mercredi 16 mai dernier à Lomé au cours d'un atelier. L'atelier présidé par le ministre

en charge de l'artisanat, devrait permettre aux participants entre autres d'analyser la pertinence des stratégies et du mécanisme de Protection Sociale des artisans et de leur famille proposés par l'étude.



Photo de famille

Il s'agissait aussi pour les participants de cet atelier de valider après examen, amende et suggestion, les capacités contributives des artisans au fonctionnement d'un système de protection sociale contenu dans le document d'études.

L'instauration d'un tel mécanisme de protection social des artisans selon le Président de l'Union des Chambres Régionales de Métier (UCRM), Eklou Kodjo par le ministère en charge de l'artisanat vient à point nommé et

permettra de soulager les artisans notamment en cas de maladie ou d'accident de travail.

« Quand un artisan tombe malade et qu'il n'a pas les moyens de payer

ses médicaments, l'Etat aura avec le système de protection social qui sera bientôt opérationnel, à subventionner une partie. C'est donc une joie pour nous d'accueillir cette initiative prise par notre ministère de tutelle », s'est réjoui M. Eklou Kodjo à l'ouverture de l'atelier.

Durant l'atelier, ont été aussi présentés les paramètres techniques de prise en charge de l'assurance maladie des artisans par l'Institut National de l'Assurance Maladie (INAM).



ILLUSION

Technique : huile à l'eau sur toile
130x110cm

Peinture : La ville de VIGNEUX SUR SEINE (France)
sente Max Dotsé AMEGEE, plasticien togolais

(Avocat de métier) du 7 au 23 juin 2018.

SECTEUR DE L'ASSURANCE AU TOGO :

Une table ronde de l'APAC pour assainir le marché du courtage

L'assureur-conseil togolais n'a pas encore atteint son épanouissement selon un constat de l'Association Professionnelle des Assureurs-Conseil du Togo (APAC-Togo). Il faudrait donc penser à lui donner la place qui devrait être la sienne parmi les acteurs de l'assurance car sous d'autres cieux il est le faiseur de roi.

C'est en réponse à ce constat que l'APAC-Togo, a initié le vendredi 18 mai dernier à Lomé une table ronde placée sous le thème « le marché du courtage au Togo, quelles solutions pour son assainissement et son développement ». Cette table ronde, première du genre a réuni l'Autorité régulatrice du secteur de l'Assurance qu'est le ministre de l'économie et des finances, assureurs, courtiers, et associations de consommateurs.

Selon José KwassiSymenouh, Président d'APAC-Togo cette table ronde devra aussi permettre d'asseoir la notoriété et la crédibilité des professionnels d'assureurs-conseils.

« Nous faisons tout pour asseoir notre notoriété et la crédibilité car généralement, malheureusement les compagnies d'assurance ont tendance à dénigrer les courtiers ou assureurs-conseil en invitant la population à prendre directement les assurances chez elle plutôt que de passer par les courtiers. Et tout ça dans le but de réduire leur charge », a-t-il laissé entendre.

Cette table a été initiée pour permettre en outre aux courtiers d'assurances et compagnies d'assurances de pouvoir mieux collaborer pour plus de crédibilité du secteur d'assurance. Et ce faisant, inviter les populations à consulter les courtiers avant d'opter pour une police d'assurance.

« Nous avons convoqué cette table ronde pour que nous puissions nous parler entre partenaires et dire qu'il n'y a pas de concurrence entre nous mais au contraire nous sommes complémentaires. Ce faisant, nous allons nous voir en face et dire, (...) arrêter le massacre ayons un langage

de vérité vis-à-vis des clients en disant lorsque vous allez voir un courtier ça ne vous coûte pas cher », a précisé, José KwassiSymenouh.

Cette table ronde constitue ainsi une aubaine, pour les acteurs du secteur des assurances au Togo de mener des échanges interactifs dans l'objectif de faire ressortir des stratégies et propositions pour l'amorce d'un développement significatif du marché des assurances au Togo.

L'APAC espère tout de même que cette table ronde permette aux courtiers d'assurances de relever les différents défis et écuelles afin que le développement du marché togolais des assurances soit plus significatif pour le bien de la population togolaise.

Ouvrant les travaux de cette table ronde, M. Kossi Toffio, directeur de cabinet du ministère de l'économie et des finances, représentant son ministre de tutelle, a invité les assureurs et les courtiers d'assurances à tout faire pour réinstaurer la confiance perdue vis-à-vis de l'assurance par la plupart des usagers, due aux difficultés qu'ils rencontrent pour être indemnisés et la réticence de certains assureurs à honorer leurs engagements.

Selon le président de l'APAC, cette association existence depuis 30 années, l'autre objectif de cette table ronde est de se faire une visibilité et de se faire connaître du public. L'APAC est composée à ce jour de 32 sociétés de cabinets de courtages opérant sur l'ensemble du territoire togolais.

FOCUS SUR LE SECTEUR DE L'ASSURANCE AU TOGO

Le marché togolais d'assurance est marqué par la prépondérance de deux (02) branches d'assurance à savoir « l'assurance accident et maladie » et « l'assurance automobile » qui représentent respectivement 36,6% et 33% des émissions annuelles. Au total, l'on dénombre au Togo 13 sociétés d'assurance dont 6 sociétés d'assurance vie et de capitalisation, et 7 sociétés d'assurance non vie opérant sur le territoire togolais.

Les autres branches du secteur d'Assurance notamment de la « responsabilité civile générale », « transport aériens », et « transports maritimes » restent à développer.

Au Togo, le taux de pénétration de l'assurance est inférieur à 1,5% du PIB selon les chiffres communiqué par le ministère de l'économie et des finances, Autorité régulatrice du secteur de l'Assurance.

Au 31 décembre 2016, ces sociétés ont collectés 53 milliards de FCFA de primes d'assurances, et ont versés aux assurés et bénéficiaires de contrat d'assurance en indemnisation de leurs différents chefs préjudices 26 milliards de FCFA. De même, 5,8 milliards de FCFA ont été versés aux intermédiaires d'assurance.

A la même date, le ministère de l'économie a enregistré 97,5 milliards de FCFA de placement consolidés en faveur de l'ensemble des entreprises d'assurance opérant sur le marché national des assurances.

La branche vie est marquée par une couverture excédentaire des engagements règlementés de 3,8 milliards de FCFA tandis que la



Table d'honneur

couverture de la branche non vie s'est soldée par un déficit de 0,8 milliard de FCFA à fin 2016.

Ainsi, le Togo a adhéré, sans réserve, à la décision du Conseil des Ministres des assurances, de porter le capital social minimum des sociétés d'assurances de la Zone CIMA, qui est actuellement de 1 milliard, à 5 milliards fcfa à l'horizon 2021. La vision étant d'avoir dans les pays membres, des sociétés faisant preuve d'une solidité financière devant leur permettre d'honorer aisément leurs engagements, c'est-à-dire payer les sinistres aux assurés et bénéficiaires des contrats d'assurances.

RECONQUERIR LA CONFIANCE DES ASSURES ET OPTER POUR L'ASSURANCE INCLUSIVE

Pour, une plus grande croissance de l'assurance au Togo, le ministère de l'économie et des finances exhorte les assureurs et les courtiers d'assurances à tout faire pour réinstaurer la confiance perdue vis-à-vis de l'assurance par la plupart des usagers, due aux difficultés qu'ils rencontrent pour être indemnisés et la réticence de certains assureurs à honorer leurs

engagements.

Par ailleurs, les acteurs du secteur des Assurances sont aussi invités par l'Autorité à apporter plus de clarté dans certaines dispositions de leurs polices et contrats d'assurances et à disposer d'un réseau d'intermédiaires bien formés, compétents et professionnels à l'abri des publicités mensongères.

L'Assurance classique ayant montré ses limites pour atteindre les populations à faible revenu, l'assurance inclusive apparaît aujourd'hui selon les perspectives du ministère de l'économie comme un instrument susceptible d'améliorer la résilience des ménages démunis. Cette assurance inclusive est caractérisée principalement par la faiblesse des primes d'assurance, la simplicité des couvertures et la simplicité de souscription.

Dans cette optique, le conseil des ministres des assurances de la CIMA a adopté une réglementation spécifique à cette assurance avec l'espoir que les populations pauvres ne seront plus en marge du produit d'assurance, à condition que les assureurs relèvent le défi du déficit d'information et de communication à l'égard des clients.

M. TCHAGNAO Arimiyao prend les rênes de la presse togolaise

Le Conseil national des patrons de presse (CONAPP) a un nouveau président. M. Tchagnao Arimiyao, le directeur de publication de l'hebdomadaire « Nouvelle Opinion » succède à Jean Paul AGBOH-AHOUELETE. M. TCHAGNAO a été élu ce 18 Mai 2018 à la tête d'un bureau de 14 membres au cours de l'Assemblée générale ordinaire de cette première organisation des patrons de presse du Togo.

En lice pour succéder au président sortant, qui vient de boucler deux mandats de deux ans, quatre candidats à savoir Loïc Lawson (Directeur de publication de Flambeau des démocrates), Joel Egah (Directeur de publication de Fraternité), Tchagnao Arimiyao et Gérard Weissan (Directeur de publication du magazine Sika'a). Ce dernier a préféré jeter l'éponge peu avant l'entame du scrutin.

A l'issue du scrutin, c'est Tchagnao

qui est arrivé largement en tête devant ses concurrents. Il a obtenu sur les 94 voix possibles 68 favorables contre 23 et 3 respectivement à MM. Lawson et Egah.

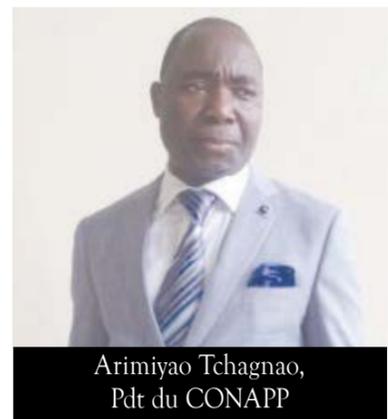
Même s'il est élu avec une majorité confortable, le tout nouveau président ne perd pas de vue les chantiers qui l'entendent au cours de ce mandat. C'est ainsi que ces premiers mots sont allés dans le sens des défis: « Je sais que nous avons plusieurs défis à relever au sein de notre corporation

et de la presse en générale. Je voudrais dire que les premiers chantiers sur lesquels je vais m'atteler c'est de faire en sorte que nous ayons de véritables entreprises de presse avec beaucoup de moyens. Je vais œuvrer à ce que notre métier joue beaucoup plus avec professionnalisme », a indiqué M. Tchagnao.

Notons que le président du CONAPP est élu pour un mandat de deux ans renouvelable une seule fois.

LE NOUVEL EXECUTIF DU CONAPP :

Président : Tchagnao Arimiyao
Vice-président en charge de la presse écrite : Dieudonné Korolakina
Vice-président en charge de la presse en ligne : Joseph Gadah
Vice-président en charge de la Radio : Eugène Bamazé
Vice-président en charge de la Télévision : Fabrice Pêchezi
Secrétaire général : Marc Aboflan
Secrétaire général adjoint : Atcha N'Lassindi
Trésorier Général : Patrick Blandé
Trésorier Général adjoint : Olivier Adja
Chargé aux affaires extérieures :



Arimiyao Tchagnao,
Pdt du CONAPP

Michel Tchadja
Conseillère chargée de la presse de l'intérieur : Aimée Atana
Conseiller Ethique et Déontologie : Joachim Loko
Commissaires aux comptes : Yves Galley et Edgard Walla

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE FOOTBALL :

GBOHLOE-SU des Lacs et SARA SPORT FC de Bafilo de retour !

Pari gagné pour la Fédération Togolaise de Football (FTF). Le championnat togolais de football de deuxième division (D2) a connu son épilogue sur une note de satisfaction. A la clé une finale disputée sur le stade municipal de Lomé le 13 mai dernier entre GBOHLOE-SU des Lacs et SARA Sport FC de Bafilo.

Champion respectif de la zone Sud et de la zone Nord, les joueurs de GBOHLOE-SU des Lacs et de SARA FC de Bafilo se sont croisés les crampons dans un match qui va tourner à l'avantage des Requins mâles des Lacs. Score final 1 but contre 0. L'unique but de la partie sera l'œuvre de Doe Kokou dès la 7e minute de jeu. Les joueurs de Sara ne parviendront pas à revenir au score jusqu'au coup de sifflet final.

Avec sa victoire sur le champion de la zone Nord, GBOHLOE-SU des Lacs s'adjuge le trophée de champion de D2 saison sportive 2017-2018. Les deux clubs, GBOHLOE-SU des Lacs et SARA FC de Bafilo évolueront la saison prochaine en division d'élite D1 après plusieurs années de relégation. Tiendront-ils ?

GBOHLOE-SU DES LACS JOUERA LA D1 AVEC AMBITION

Enfin de retour ! Après 18 années de relégation en deuxième division, GBOHLOE-SU des Lacs signe son come-back. Pour le président de GBOHLOE-SU Bertrand Masegbé, c'est l'accomplissement de l'objectif de l'équipe et de son comité. « Notre objectif cette année, c'est la montée ou rien et Dieu sachant faire ses choses, nous sommes de retour en première division », se réjouit-il. Rappelons pour la petite histoire que, portant le nom d'Elavanyo FC à la configuration de l'équipe municipale d'Aneho à sa création, l'équipe représentative de la préfecture des

Lacs, prendra le nom de GBOHLOE-SU des Lacs en 1979.

Surnommé Requins mâles des Lacs, GBOHLOE-SU accèdera pour une première fois à la division d'élite à l'issue de la saison sportive 1986-1987. L'équipe évoluera en première

SARA FC VA RENFORCER POUR JOUER AU MAINTIEN EN D1

SARA FC de Bafilo, l'équipe qui doit son nom à la rivière « Sara » qui donne l'eau à la ville de Bafilo est



L'équipe de Gbohloe-SU

division pendant 12 années avant d'être relégué à la deuxième division à l'issue de la saison sportive 1999-2000.

Remontant en D1 après près de deux décennies, GBOHLOE-SU n'entend pas être relégué dès la première saison. Pour le staff, c'est le plus dur qui commence avec cette montée en D1. Le premier objectif c'est de jouer et se maintenir au pire des performances en 1ère division la saison prochaine.

créée en 1974. Porte-flambeau de la préfecture de Bafilo, SARA Football Club jouera le championnat d'élite pour la première fois en 1989 avant d'être relégué à l'issue de la saison 1992-1993.

Seule équipe à s'imposer dans la préfecture de Bafilo, SARAFc jouera une seconde fois la première division en 1998. L'équipe restera jusqu'à la saison sportive 2005-2006 avant d'être relégué à nouveau en D2. Après douze années, SARA FC remonte de nouveau en D1 à l'issue

de la saison sportive 2017-2018 en dominant la Zone Nord. Et il fallait pour les protégés du coach Abass Kassim poser leur suprématie à Agouwa de Koussountou, un des mythiques clubs du Grand Nord. Pour le staff et les dirigeants cette montée en D1 est aussi la réalisation de l'objectif de l'année. « C'était l'objectif à l'entame du championnat : monter en D1 » confie El Hadj

En attendant l'ouverture des marchés de transfert et du championnat de football de la D1 saison 2018-2019, pour voir GBOHLOE-SU et SARA Sport réaliser leur ambition, les yeux des passionnés du foot togolais sont rivés sur la fin de la saison en cours.

LA D1, ENCORE QUELQUES JOURNEES POUR BOUCLER LA SAISON 2017-2018

Si GBOHLOE-SU et SARA FC ont déjà leur ticket pour jouer en division d'élite la saison prochaine, d'autres équipes devront réaliser de belles performances durant les six (6) dernières journées pour y rester en D1.

Mathématiquement, Kotoko FC de Lavié actuel 16e et dernier du classement avec 9 petits points engrangés rejoindra la deuxième division l'année prochaine. Par contre d'autres clubs comme Foadan de Dapaong (15e), Espoir FC de Zio (14e) et Agaza FC de Lomé (13e), tous dans la zone rouge peuvent encore rêver au maintien en gagnant leurs prochains matchs.

L'autre promu de la D2 de la saison dernière de Kara s'accroche actuellement à huitième place avec 36 points et nourrit l'espoir d'un maintien assuré contrairement à Espoir de Zio.

La première place de D1 est actuellement disputée entre Koroki Météte de Tchamba et Gomido FC de Kpalimé avec un écart d'un petit point au classement de même que Semassi. Koroki se classe à la première place avec 48 points suivi de Gomido de Kpalimé 47 points avec les mêmes nombres de points que Semassi de Sokodé à la différence de buts.

A l'analyse, tout est encore jouable pour chacun des clubs de première division en cette fin de la saison sportive 2017-2018.

Ce week-end, la D1 sera à sa 25e journée avec au programme huit (8) rencontres. A Kara, l'ASKO accueille samedi en match avancé SEMASSI de Sokodé. Le dimanche 27 mai, à Tchamba, l'As Togo Port défie le leader Koroki.

A Lomé, sur le terrain municipal Agaza FC donne rendez-vous à Gbikinti tandis qu'à Kara ASKO de la localité reçoit Dyto FC à Evala Stadium. Unisport de Kouloundé accueille Espoir FC à Sokodé et, Angés à Notsè donne rendez-vous à Maranatha FC. Kotoko et Foadan se croisent les campons à Lavié et Gomido attend de pied ferme l'AS OTR à Kpalimé. Tous les matchs débutent sous le coup de 15 heures GMT.

Amadou Wattara, président de SARA FC.

Cahier de charge rempli par le coach Abass Kassim qui s'en réjouit malgré sa défaite en final de la D2 face à GBOHLOE-SU. « Pas totalement dessus, l'essentiel c'est la montée en première division, la défaite nous importe peu », s'est-il exprimé à l'issue de la finale.

Selon le président El Hadj Amadou Wattara, « c'est le rêve de toute la préfecture de Bafilo qui se réalise avec cette montée en division d'élite ».

Jubilant de sa montée en D1, SARA FC se fixe déjà un objectif précis avant l'entame de la saison prochaine.

« Notre ambition l'année prochaine, c'est de ne plus revenir en division inférieure, donc jouer le maintien. En première année, nous ne pouvons pas dire que nous venons pour être champion mais, c'est de jouer le maintien », confie le coach Abass Kassim de Sara FC.

Jouer et se maintenir la saison prochaine en championnat de D1, le coach Abass Kassim et son adjoint Bayor Assimdo ont déjà leur secret, renforcer leur équipe.

« Nous ne sommes pas venus pour redescendre en deuxième division. On se maintient. Il nous faut impérativement renforcer l'équipe. Il nous faut beaucoup de renfort car nos jeunes sont en manque d'expérience », ont-ils laissés entendre.

focus Infos
Bimensuel togolais d'informations
www.focusinfos.net

**Vous êtes jeune entrepreneur
vous avez lancé un produit ou
un service innovant ...**

Vous souhaitez en parler

**Contactez notre rédaction pour être publié gratuitement dans
la rubrique Entrepreneuriat et soyez peut-être le gagnant de
la sélection du meilleur entrepreneur organisée avec des partenaires**

+228 91 44 84 24 / 90 03 43 01
focusinfos@yahoo.fr

INTERVIEW : K-ROLL, ARTISTE TOGOLAISE DE RN&B

✪ Wilfried ADEGNKA

« Je suis K-Roll, je fais ma musique et je ne suis la photocopie de personne »

Etoile montante de la musique togolaise, K-Roll de son vrai à l'état civil GANKE Afi par sa musique et malgré son jeune âge, fait déjà flotter le drapeau togolais dans d'autres pays d'Afrique.

FI : Comment te décrirais-tu ?

K-Roll : Je suis une jeune fille plutôt calme, ambitieuse, aimable et surtout avec une grande crainte de Dieu

FI : Sous quel angle circonscrire la musique de K-Roll ?

K-Roll : je fais du RnB et de l'Afro pop. Mais je peux toujours exceller dans les autres genres de musique car j'ai cette capacité vocale de m'essayer à tout .

FI : Toi et la musique ?

K-Roll : La musique et moi c'est une histoire d'amour. J'ai commencé la musique depuis l'âge de 10 ans. J'ai vraiment débuté sur les bancs d'école lors des récitals. Après j'ai eu à animer des soirées Live dans des cabarets .Ce n'est qu'en 2016 que j'ai décidé de me lancer professionnellement dans la musique pour en faire une réelle carrière. .

FI : Qu'est ce qui fait ta particularité ?

K-Roll : Ma particularité se trouve dans ma voix. J'ai cette capacité de faire des aigus et des graves quand je chante. C'est ça que je me trouve de particulier car bien que je fasse du RnB je le fais à la K-Roll.

FI : Parlant de particularité, on t'assimile à une photocopie légalisée conforme à l'originale qu'est Almok. Que réponds-tu à cela ?

K-Roll : Oups cette question j'y ai répondu déjà plusieurs fois depuis le début de ma carrière. Oui c'est vrai que les gens disent que je ressemble à Almok, c'est sûrement dû au fait que : primo je pense qu'elle et moi on a la même forme physique et que secundo on fait le même genre de style et que nos accents se ressemblent car on vient de la même localité.

Almok est une grande sœur que je respecte beaucoup, elle fait partie des personnes qui m'ont motivé à commencer cette carrière car je me dis si elle a pu amener la musique togolaise à ce niveau en tant que femme c'est que moi aussi je peux y arriver.



Il faut juste retenir que je suis K-Roll, je fais ma musique et je ne suis la photocopie de personne.

FI : Quelle relation entretiens-tu avec Almok ?

K-Roll : Je suis en bon terme avec Almok et avec toutes mes grandes sœurs du domaine. Il n'y a pas de bobo entre nous.

Moi et Almok on se 'follow' sur instagram ...j'écris souvent avec Dyana , la grande sœur Bibi Reine et pleins d'autres artistes.

FI : K-Roll et les All Music Awards ?

K-Roll : Les All music Awards c'est la plus grande cérémonie de récompense de la musique Togolaise, j'ai eu la chance de participer en 2016 et j'étais lauréate de la catégorie Découverte après avoir compété avec 4 autres artistes.

En 2017 j'ai été élue Meilleur Artiste Féminin de l'année. K-Roll et les All music Awards c'est déjà 2 trophées et je pense que d'autres suivront bientôt car Dieu est au contrôle.

FI : Ça fait quoi d'avoir été élue 'meilleur artiste féminin 2017' ?

K-Roll : J'étais tellement contente.

J'en profite pour dire merci à mon staff à tous ceux qui m'ont aidé les promoteurs culturels, animateurs, journalistes, communicateurs et tous mes Fans car c'est grâce à Dieu et grâce à eux. Merci pour tout.

FI : Les morceaux à ton actif ?

K-Roll : J'ai déjà lancé officiellement 5 chansons. Mon premier single est sorti le 29 octobre 2016 avec pour titre 'Dzidzoemé'.Le second 'Devant Devant' est sorti le 01 mars 2017 après lui suivit 'NevergiveUp' sorti le 25 juin 2017.Le 1er Février 2018 j'ai sorti 'Boutamé' en feat avec le rappeur KanAa et le 12 mai dernier c'était le lancement de 'EvaEva' qui est le premier extrait de l'album.

FI : L'album est pour ?

K-Roll : Mon premier album sort trèsbientôt. D'ici la fin de cette année ou début 2019 avec beaucoup de surprises pour mes fans. Ça sera hot avec des featurings internationaux.

FI : Des scènes déjà faites à l'international ?

K-Roll : Oui j'ai fait des scènes au Bénin en 2017. J'ai eu à partager des scènes avec Blazz, Vano Baby. Le 4 mars 2018 j'étais au Sénégal et au Cameroun pour aussi faire des Show. Je remercie Dieu car petit à petit on écoute du K-Roll à l'international.

FI : Tes sources d'inspiration ? Tu composes tes propres chansons ?

K-Roll : Je m'inspire de tout ce qui m'entoure, du vécu quotidien, de l'amour, des faits sociaux et tout ...

FI : Un cœur à prendre ?

K-Roll :(Rire) Oui K-Roll est célibataire

FI : Quels sont tes goûts en général ?

K-Roll : Mes goûts en musique, j'écoute beaucoup de RnB du YemiAladé ,du Rihanna et pleins d'autres. Pour ce qui est du culinaire je raffole beaucoup de la pâte avec de la sauce d'Adémè 4 pièces ...

FI : Des projets ?

K-Roll : Pleins de projets arrivent .La sortie de mon album que je prépare, des showcase et des concerts qui se programment.

FI : Un coup de cœur et/ou coup de gueule ?

K-Roll : Je n'aime pas trop les coups de gueule donc je vais faire des coups de cœurs. Un coup de cœur à Focus Infos Merci pour tout ce que vous faites pour la culture Togolaise. Merci à Kefas mon manager, à tous les promoteurs et à tous ceux qui me soutiennent.

FI : Un message à tes fans

K-Roll : Merci à mes fans parce que sans eux je ne suis rien. Merci pour tout je vous adore

NOUVELLES GARANTIES



ASSUR**AUTO**+

Avec **ASSUR**AUTO+,
nous prenons le relais en cas de sinistre.



ASSUR**AUTO** CONFORT

Avec **ASSUR**AUTO CONFORT
nous réparons votre véhicule en cas d'accidents,
que vous soyez responsable ou non.